



ACCUEIL DU PUBLIC : LA MISSION SACRIFIEE SUR L'AUTEL DE LA DEMARCHE STRATEGIQUE !

La DRFIP de Loire-Atlantique met en œuvre les orientations nationales en matière d'ouverture des services au public en appliquant les dispositions contenues dans les documents de travail soumis au Comité Technique de Réseau du 30 septembre dernier. Cela se traduirait partout par une diminution des plages d'ouverture au public des accueils physiques et téléphoniques à compter du 1^{er} janvier 2015 si le projet reste en l'état. Actuellement des agents expriment leur désaccord au travers de pétitions : pour eux, fermer la porte de nos services aux usagers n'est pas acceptable socialement.

La finalité du projet est claire : c'est l'adaptation des missions de service public à la pénurie d'effectifs. La réduction de l'ouverture au public n'en est que la première étape.

Certes dans les conditions actuelles, les agents souffrent du manque généralisé de moyens (humains et matériels) pour assurer correctement leurs missions. Leurs conditions de vie au travail se sont fortement dégradées.

Depuis plusieurs années, ils réclament de pouvoir travailler dans des conditions acceptables : ils en viennent parfois à souhaiter des adaptations qui vont à l'encontre de la vision qu'ils ont d'un service au public digne de ce nom. Et c'est un facteur aggravant de stress au travail.

Quelle hypocrisie de la part de l'Administration de justifier son projet au prétexte de la protection des agents, de l'amélioration de leurs conditions de travail alors que le fondement de la mesure concernant les réductions d'ouverture au public n'est que calcul budgétaire !

C'est la mise en œuvre de la **DÉMARCHE STRATÉGIQUE**, sur fond de tout numérique, avec ses intentions de fusions, restructurations et suppressions de structures des Finances Publiques.

Contrairement à ce qu'elle prétend, la DGFIP n'a d'autre projet que de réduire encore et toujours les coûts : la défense du service public, la sauvegarde des missions et le bien-être au travail de ses agents n'est qu'un mensonge. Son objectif, c'est de faire des coupes sombres dans les implantations, les missions, les effectifs, les moyens, les promotions, etc ...

La DGFIP ne peut se contenter de gérer les réalités en faisant le dos rond. Elle se doit d'impulser au contraire un programme ambitieux de sauvegarde et d'extension des missions (notamment pour lutter contre la fraude fiscale) et de développement des moyens. Au delà du sort des collègues de la DGFIP, c'est la question de la justice fiscale qui est posée.

Le modèle de service public de l'accueil ne peut pas tendre vers le tout numérique avec des plates formes téléphoniques éloignées, des bornes de renseignement et de l'accueil physique uniquement sur rendez-vous. Croyez-vous vraiment que le public va se dispenser de se déplacer au guichet pour obtenir des renseignements ?

Si l'Administration veut réellement prendre en compte le mal être des agents, mal être dont elle est la seule responsable, elle doit :

- Arrêter immédiatement toutes les suppressions d'emplois,
- Recruter pour combler les emplois vacants,
- Reconnaître pécuniairement la valeur de l'ensemble des agents.

Ainsi les missions de service public seront mieux rendues à nos concitoyens et les conditions de vie au travail des agents s'en trouveront durablement améliorées.